



Centre de loisirs à parité Eva Kotchever : Où sont les moyens ?!

Deux mois après le drame survenu sur une base de loisirs gérée par la Ville de Paris, impliquant le décès d'un enfant en situation de handicap accueilli au centre de loisirs Eva Kotchever dans le 18^e, les conditions de travail et d'accueil des enfants restent inacceptables. Il n'y a **aucune amélioration à ce jour** !

⚠ Des conditions d'accueil indignes

Les centres de loisirs à parité (CLAP) sont conçus pour accueillir **30 enfants maximum**, avec 15 enfants en situation de handicap et 15 enfants sans handicap, partageant leurs activités dans un **cadre adapté et apaisé**.

A Eva Kotchever, la DASCO a décidé d'adosser le CLAP à un centre de loisirs ordinaire.

Résultat, **15 enfants en situation de handicap** côtoient jusqu'à **70 à 80 enfants sans handicap** dans une même école.

Cette configuration rend les interactions beaucoup plus difficiles :

- Bruits excessifs ;
- Crises émotionnelles plus fréquentes ;
- Environnement non adapté ;
- Conditions de travail dégradées pour les animateur·trices et les directeur·trices périscolaires.



Un sous-effectif chronique et une instabilité insupportable

Lors de nos visites sur le centre, nous avons constaté un manque d'animateurs récurrent, allant jusqu'à **-5 animateurs**.

La directrice multiplie les demandes de renfort auprès de la cellule de remplacement de la CASPE, qui peine à trouver des agent.e disponibles.

Chaque mercredi, le constat est le même, les vacataires changent sans cesse, faute d'attractivité et de reconnaissance pour ces postes exigeants.

Or, les enfants accueillis, notamment ceux venant d'IME (Instituts Médico-Éducatifs), ont **besoin de repères stables et de visages familiers pour se sentir en sécurité**.

Ce manque de continuité est préjudiciable pour eux et épuisant pour les équipes.

👉 Il est temps d'agir !

Nous demandons :

- ⇒ La **fin des CLAP adossés** et le retour au modèle initial : 30 enfants maximum par centre.
- ⇒ La présence d'un.e **éducateur.trice spécialisé.e** par CLAP.
- ⇒ Des **postes supplémentaires** afin d'assurer un encadrement renforcé, avec 1 animateur.trice pour 1 enfant dès que cela est jugé nécessaire par la direction du centre, comme c'est déjà le cas en IME.
- ⇒ L'attribution d'une **prime spécifique** pour tous.les collègues travaillant en CLAP
- ⇒ La requalification des fonctions de direction périscolaire et de coordination inclusion en **catégorie A** pour reconnaître l'investissement, les responsabilités éducatives, managériales et humaines des personnels

Exigeons des moyens à la hauteur des besoins pour les CLAP !

Les enfants en situation de handicap, leurs familles et les professionnel·les méritent un cadre d'accueil digne, sécurisé et humain. Assez des bricolages ! Assez des promesses sans moyens !

Dans les crèches tous.les agent.es sont qualifiés, disposent d'un contrat, alors pourquoi la Ville de Paris fait-elle l'impasse sur les services périscolaires ?

👉 **Pour un service public de qualité, pour la dignité de tous.les, mobilisons-nous !**

Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer !
SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou supapfsudasco@gmail.com